

# COMITÉ DE L'EAU & BIODIVERSITÉ

---

Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature

SDAGE Martinique 2016-2021

Bilan à mi-parcours du Programme de Mesures  
et du Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé

Intervenant : Jean-Yves Lambert

DEAL Martinique

Date : 06 décembre 2018



# DCE & SDAGE

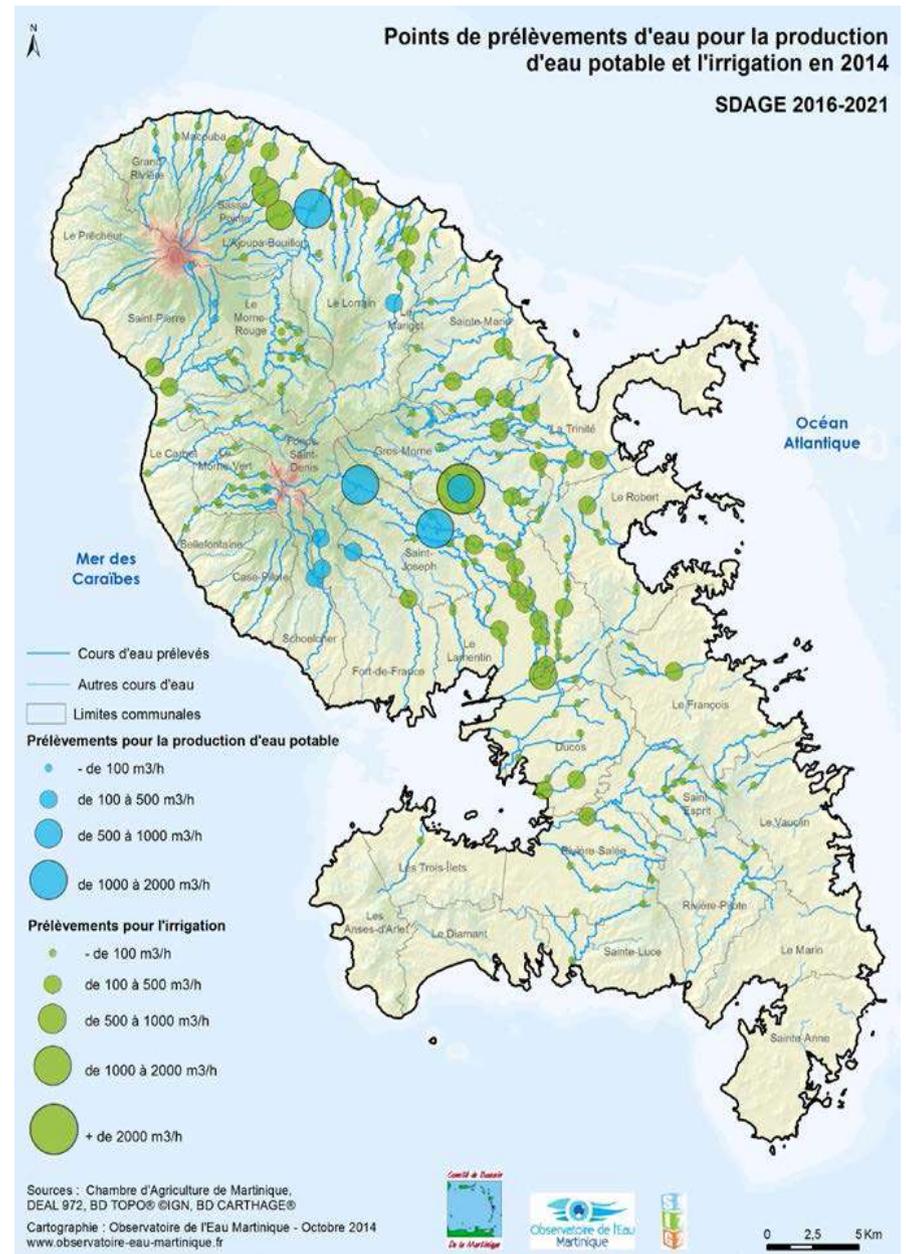
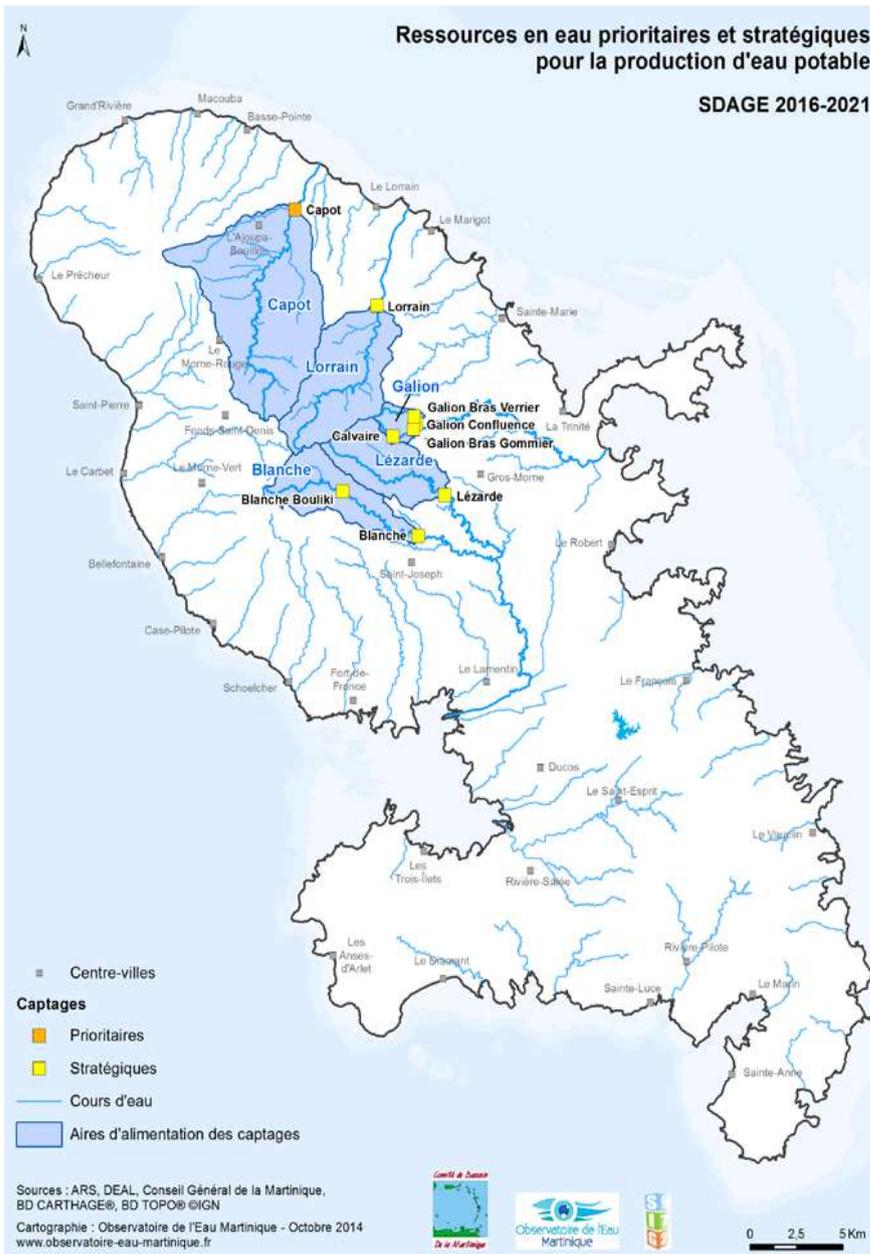
- La Directive Cadre sur l'Eau 2000/60 fixe un principe de non-détérioration de l'état des eaux et des objectifs ambitieux pour leur restauration. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux est le principal outil de planification et de mise en œuvre de la politique communautaire dans le domaine de l'eau. Il définit pour une période de 6 ans :
  - Les grandes orientations pour garantir une gestion visant à assurer la préservation des milieux aquatiques et la satisfaction des différents usagers de l'eau
  - Les objectifs de qualité et de quantité à atteindre pour chaque cours d'eau, plan d'eau, nappe souterraine et chaque secteur du littoral
  - Les dispositions nécessaires pour prévenir toute détérioration et assurer l'amélioration de l'état des eaux et des milieux aquatiques

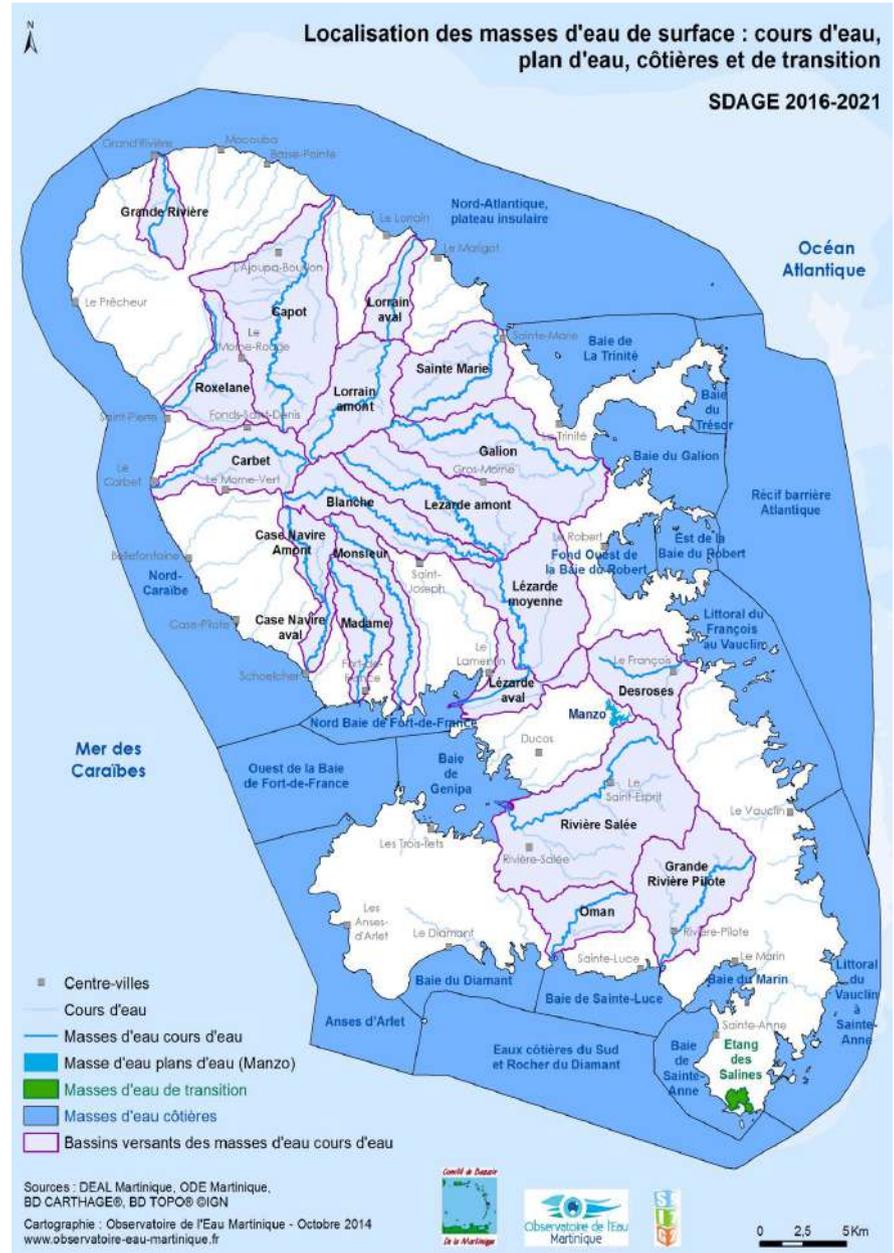
# SDAGE & PdM

- Arrêté préfectoral n°201511-0057 du 30/11/20015 portant approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Martinique et arrêtant le programme pluriannuel de 86 mesures correspondant



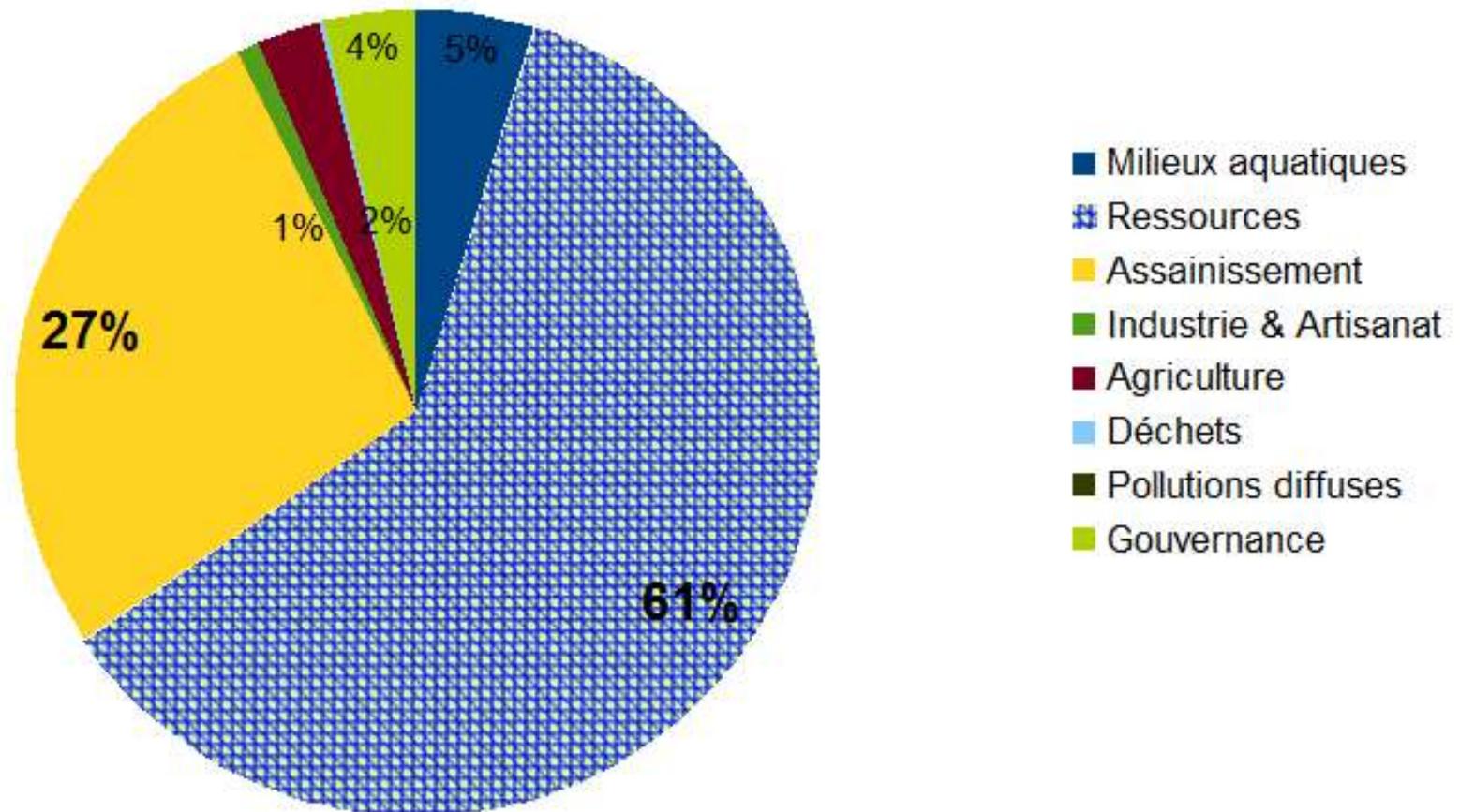
- R 212-23 Code de l'Environnement - Dans un délai de trois ans suivant la publication du PdM, le préfet coordonnateur de bassin présente au comité de l'eau et de la biodiversité une synthèse de la mise en oeuvre de ce programme, identifiant, le cas échéant, les difficultés et les retards constatés et proposant les mesures supplémentaires nécessaires





# Un programme 2016 – 2021 de 86 mesures estimé à 507 M€

Répartition %€ par domaines



# PdM & PAOT

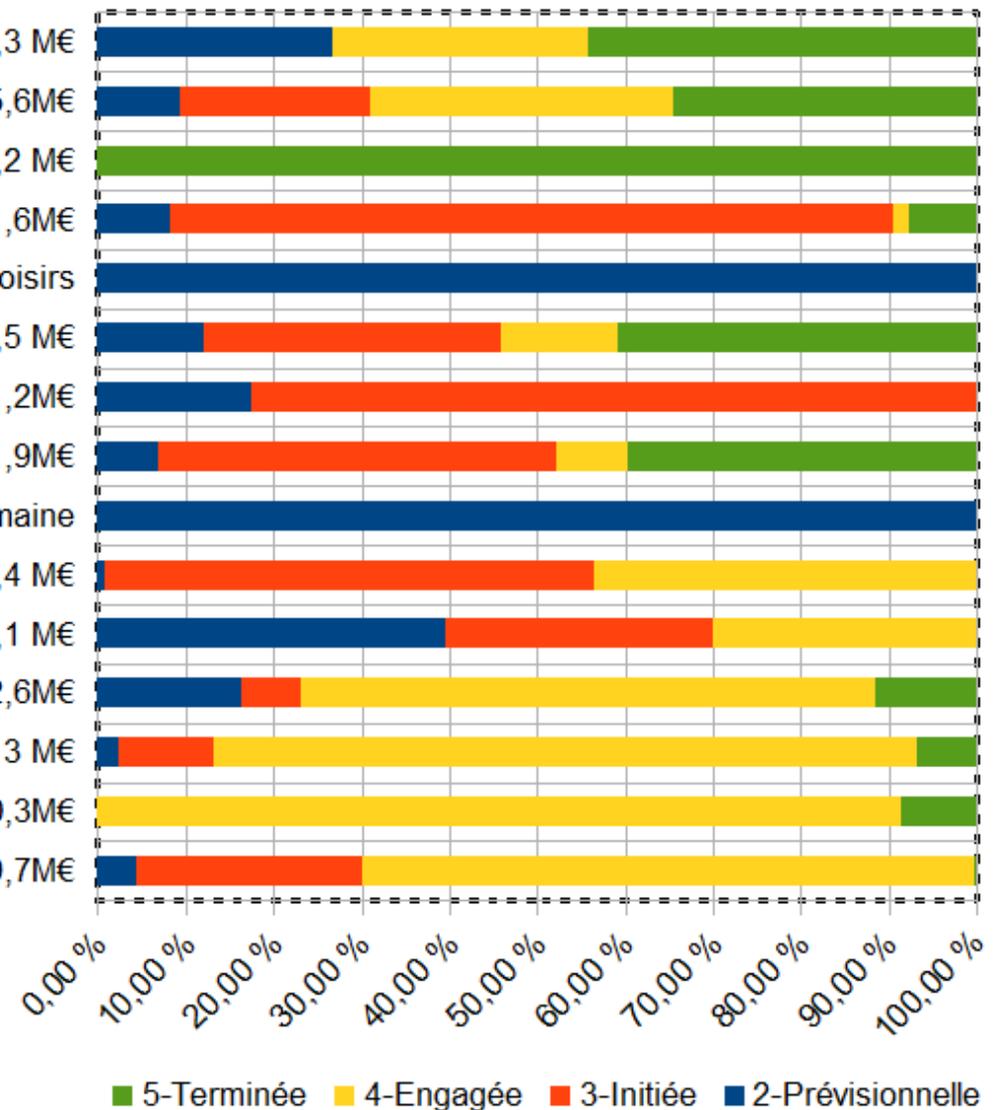
- Le programme de 86 mesures est décliné localement en un plan d'actions opérationnel territorialisé (PAOT)
- A ce jour, plus de 320 actions d'un montant total de 104M€ sont répertoriées portant sur l'eau potable, l'assainissement, l'agriculture, les milieux aquatiques terrestres et marins, l'industrie et les déchets, la formation, la communication
- D'ici 2021, un bilan plus exhaustif des actions en cours sera réalisé prenant en compte les nouvelles actions engagées pour poursuivre ce travail d'amélioration de l'état des milieux aquatiques

# État avancement du PdM - PAOT

- Informations issues des programmes d'investissements des financeurs publics, notamment l'ODE et l'AFB, depuis fin 2015
- Osmose : Outil en ligne destiné à renseigner l'état d'avancement du PdM et PAOT. Pour la Martinique, ce travail est en cours. Les données générales sont enregistrées ainsi que l'ensemble des mesures à mi-parcours
- Objectifs 2018 et suivants :
  - Validation par le CEB de l'état d'avancement du PdM
  - En 2019, en lien avec les pilotes de chaque mesure, assurer un suivi exhaustif de l'état d'avancement des mesures prévisionnelles, initiées, engagées et terminées en indiquant les montants d'engagement et de paiements des crédits

# État d'avancement des actions du PAOT décliné par thèmes

- KTM50 – Réduction des pesticides hors Agriculture 0,3 M€
- KTM24 : Adaptation changement climatique 5,6M€
- KTM23 : Rétention naturelle eau 0,2 M€
- KTM21 : Polluants zones urbaines et infrastructures 1,6M€
- KTM19 : Prévention dommage loisirs
- KTM18 : Espèces exotiques envahissantes 0,5 M€
- KTM16 : Substances prioritaires 1,2M€
- KTM14 : Connaissances et incertitudes 1,9M€
- KTM13 : Protection eau consommation humaine
- KTM12 : Services de conseil agriculture 0,4 M€
- KTM08 : Utilisation efficace eau 27,1 M€
- KTM06 : Hydromorphologie masses eau 2,6M€
- KTM05 : Continuité longitudinale cours eau 3 M€
- KTM02 : Réduction pollutions nutriments agricoles 0,3M€
- KTM01 : Traitement eaux usées 59,7M€

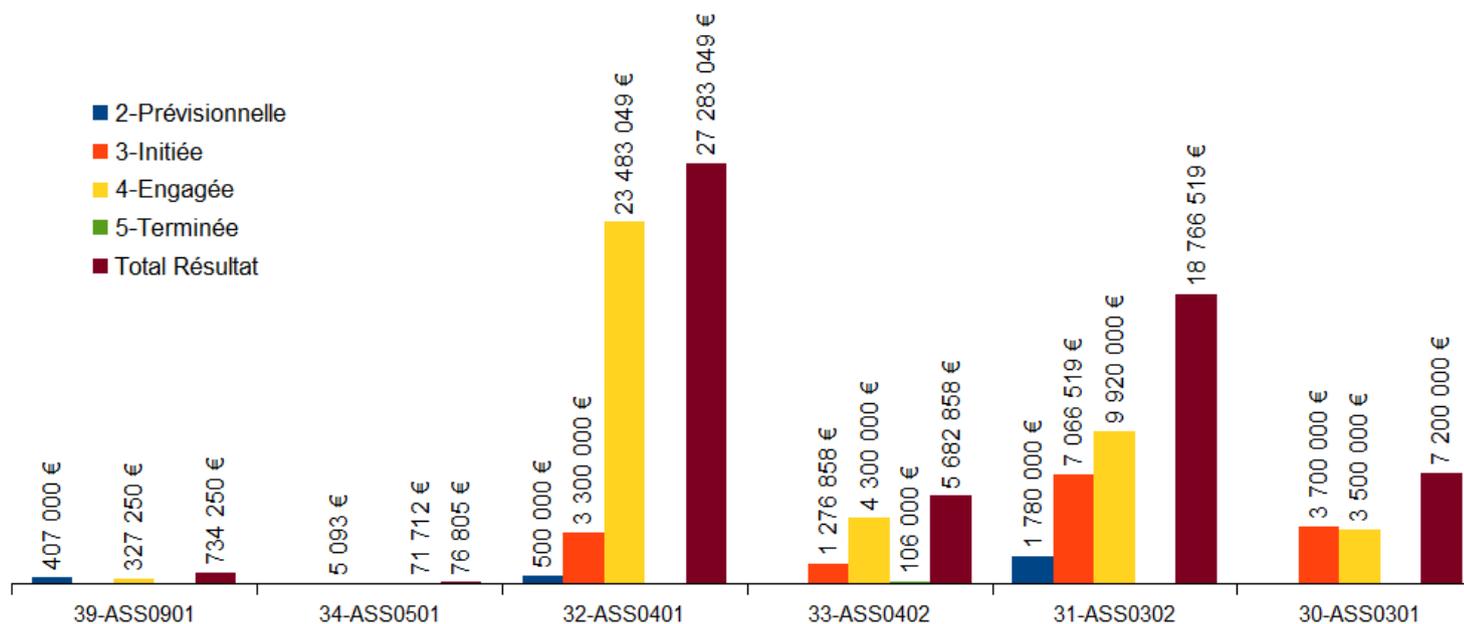


# Exemple : Assainissement collectif



# Exemple : Assainissement collectif

Types de mesure clé pour lesquels des indicateurs nationaux sont suivis	Code OSMOSE mesures	Nom de la mesure	36 actions PAOT
KTM1 – Construction ou modernisation d'installations de traitement des eaux usées	ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement	0
	ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations ≥2000 EH)	4
	ASS0302	Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)	16
	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)	5
	ASS0402	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations ≥2000 EH)	6
	ASS0501	Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)	3
	ASS0502	Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations ≥2000 EH)	0
	ASS0601	Supprimer le rejet des eaux d'épuration en période d'étiage et/ou déplacer le point de rejet	0
	ASS0901	Construire ou aménager un dispositif de stockage, de traitement ou de valorisation des boues d'épuration/matières de vidanges	2



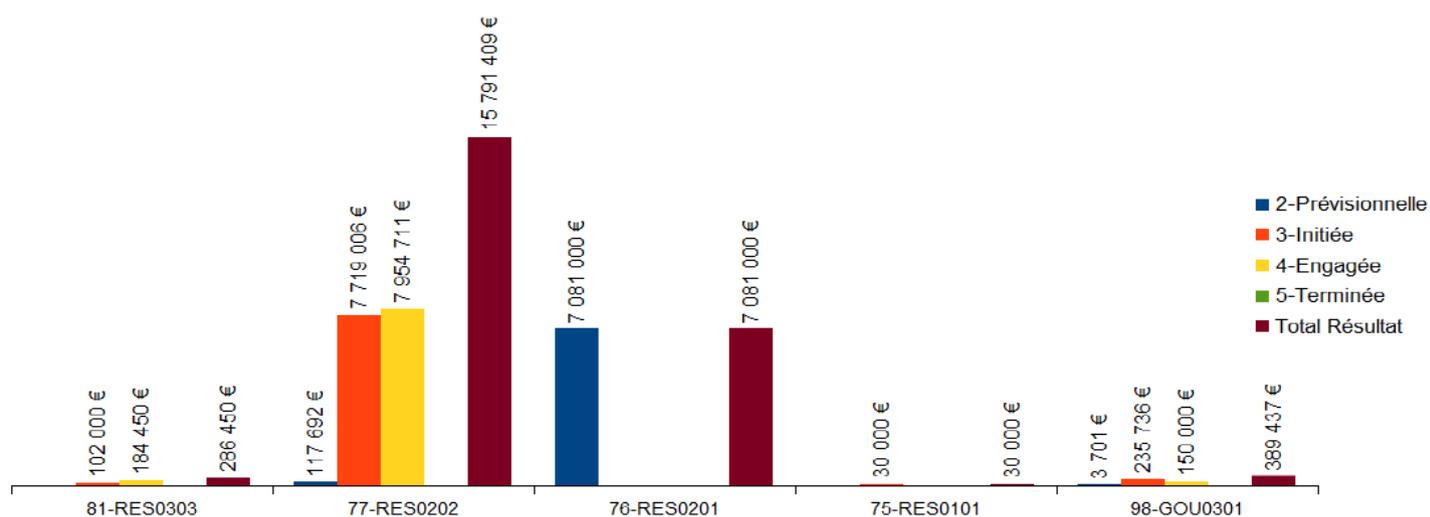
# Exemple : Ressource



# Exemple : Utilisation de l'eau

Types de mesure clé pour lesquels des indicateurs nationaux sont suivis	Code OSMOSE mesures	Nom de la mesure	34 actions PAOT
KTM08 – Utilisation efficace de l'eau, mesures techniques pour l'irrigation, dans l'industrie, l'énergie et pour les Ménages.	RES0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau	1
	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	4
	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	22
	RES0203	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat	0
	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	0
	RES0302	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective hors ZRE	0
	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	2
	RES0501	Mettre en place un dispositif de réalimentation de la nappe	0
	RES0801	Développer une gestion stratégique des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau	5
RES0802	Améliorer la qualité d'un ouvrage de captage	0	

KTM08 – Utilisation efficace de l'eau, mesures techniques pour l'irrigation, dans l'industrie, l'énergie et pour les Ménages.



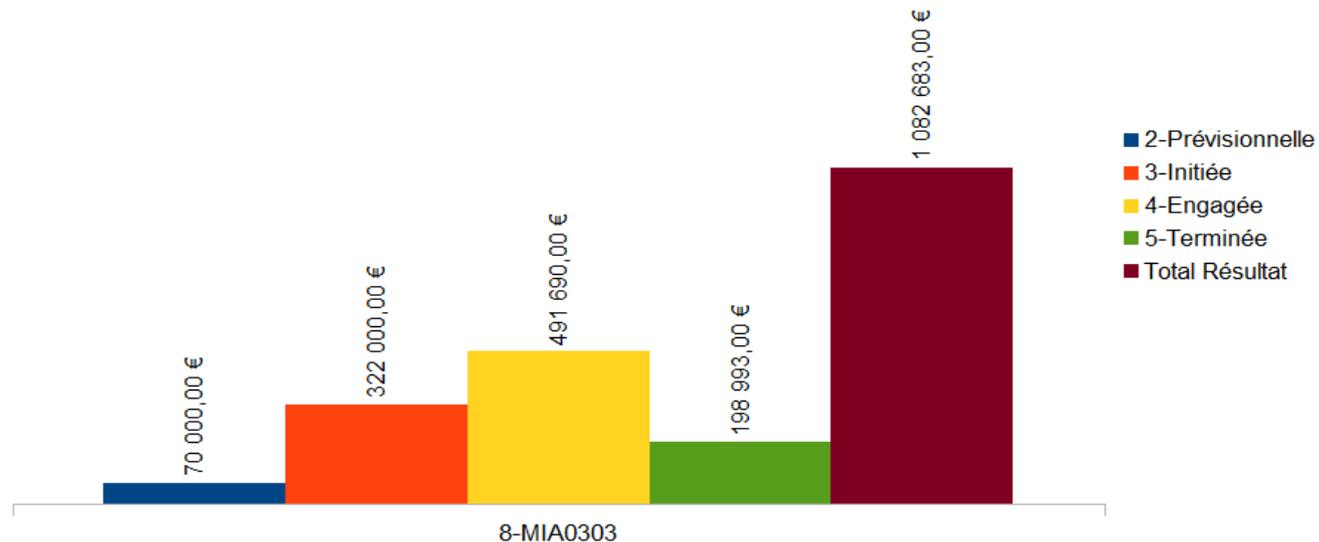
# Exemple : Cours d'eau



# Exemple : Cours d'eau

Types de mesure clé pour lesquels des indicateurs nationaux sont suivis	Code OSMOSE mesures	Nom de la mesure	11 actions PAOT
KTM5 – Amélioration de la continuité longitudinale (par ex. aménagement de passes à poisson, démolition de barrages désaffectés)	MIA0301	Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)	0
	MIA0302	Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)	0
	MIA0303	Coordonner la gestion des ouvrages	11
	MIA0304	Aménager ou supprimer un ouvrage (à définir)	0

KTM 05 – Amélioration de la continuité longitudinale  
(par ex. aménagement de passes à poisson, démolition d'ouvrages désaffectés)



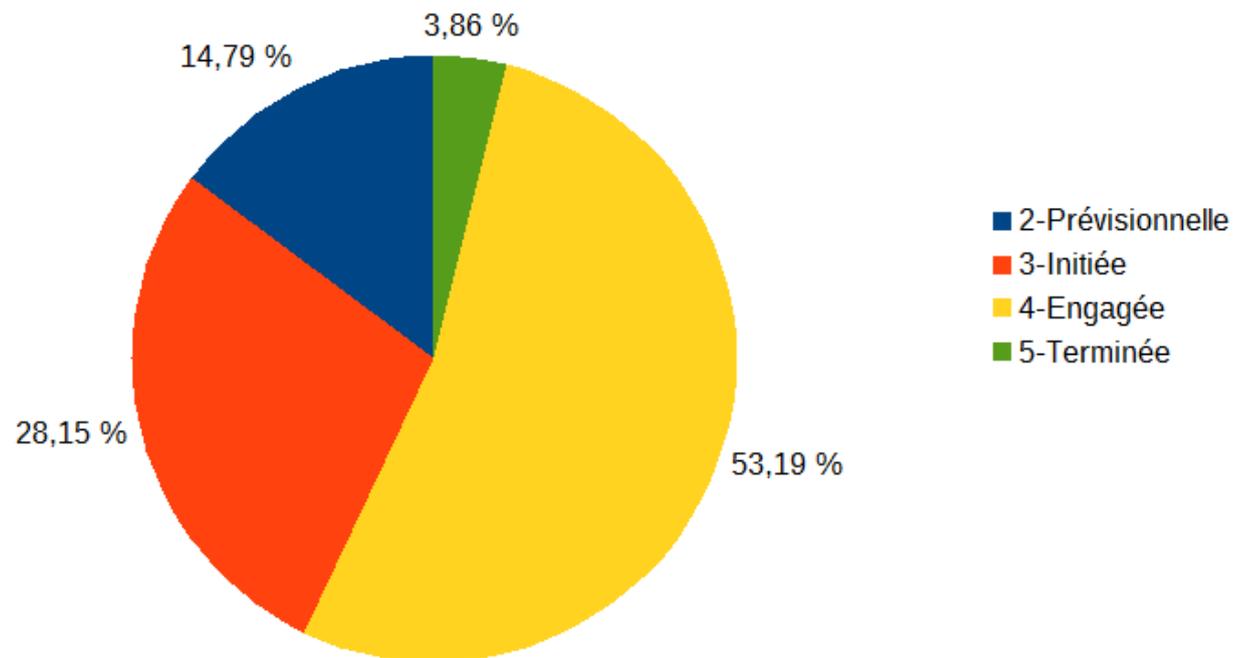
# Exemple : Autres actions



# Bilan à mi-parcours PdM

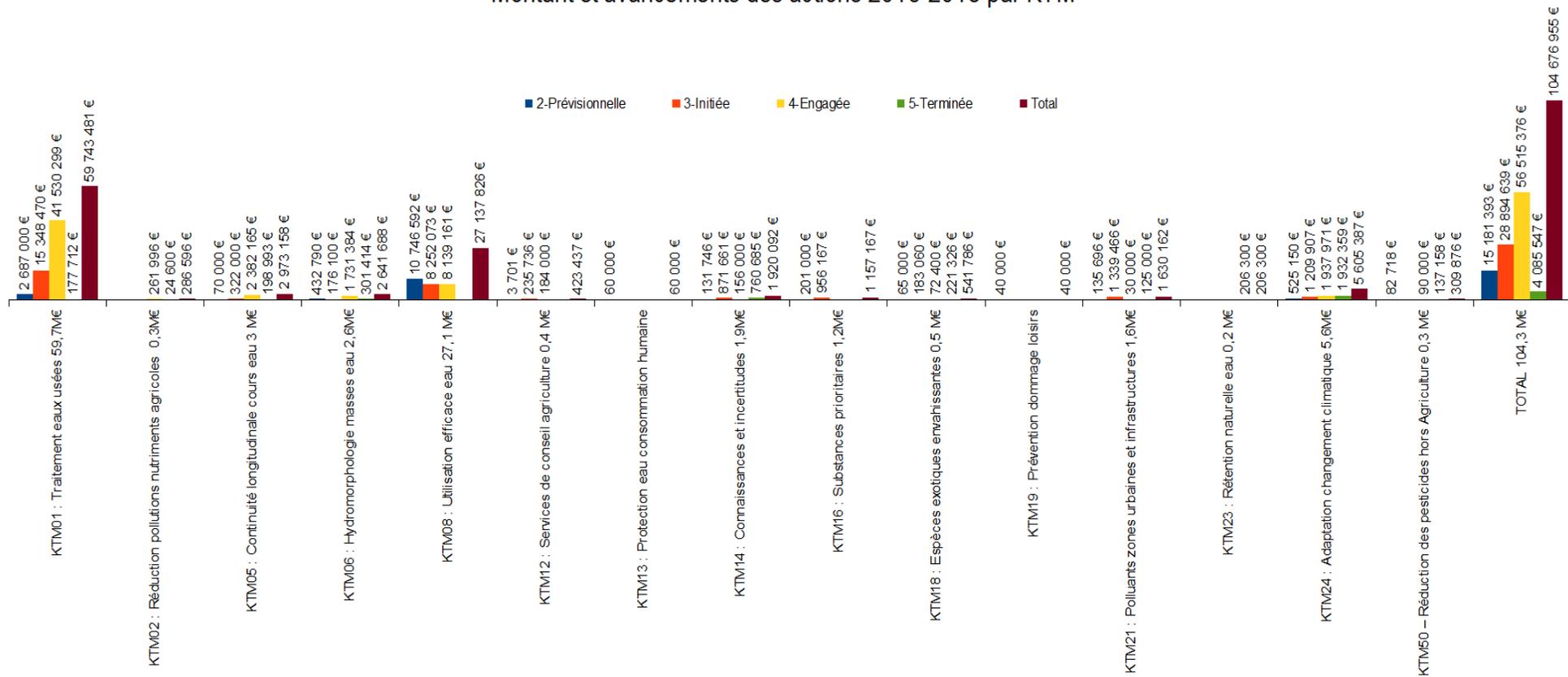
- Pour parvenir à la réalisation des objectifs de bon état des masses d'eau définis dans le SDAGE de Martinique, le montant des dépenses à engager sur la période 2016-2021 a été estimé à environ 507M€, soit un montant annuel de dépenses de quasiment 85 M€. Le bilan intermédiaire rend compte de la mobilisation effective des moyens engagés en plus de deux ans, soit 102M€ équivalent à 20 % du programme de 86 mesures déclinés en plan d'action opérationnel territorialisé

État d'avancement des 322 actions enregistrées du PAOT



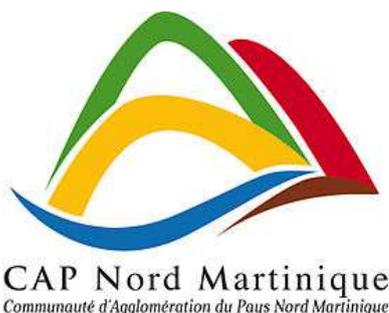
# PdM & PAOT

Montant et avancements des actions 2016-2018 par KTM



# Préservation de la qualité des masses d'eau







# Fin